

Climat

Bertranges : tensions autour des éoliennes et du projet hôtelier du groupe Charlois

LA CHARITÉ-SUR-LOIRE ENVIRONNEMENT

Publié le 27/06/2019 à 16h07



Des maires de la communauté de communes des Bertranges ont été contactés par des promoteurs éoliens : cela suffit à entretenir le doute, selon les opposants à l'énergie éolienne. © AVALLON Agence

L'énergie éolienne s'est invitée dans le débat pour la mise en place du Plan climat air énergie de la communauté de communes des Bertranges. Avec une menace : le groupe Charlois pourrait suspendre son projet hôtelier...

Mercredi 26 juin, les échanges ont été plus que vifs entre les élus de la communauté de communes Les Bertranges et les anti-éoliens lors de la réunion publique sur le Plan climat air énergie territorial (PCAET) ; un document national, obligatoire pour les communautés de communes de plus de 20.000 habitants.

Les empoignades autour de l'énergie éolienne sont "classiques". Mais, ici, elles revêtent un caractère particulier.

Un projet mis en stand-by

En effet, alors qu'il était absent, il a beaucoup été question de Sylvain Charlois. Une de ses représentantes portant la parole du chef d'entreprise : « nous avons un projet hôtelier à Murlin, un projet de plusieurs millions d'euros. Pour le moment, ce projet est en stand-by. Il nous faut une certitude : qu'il n'y ait pas d'éoliennes dans les Bertranges ». Une menace sur l'emploi, le développement local et le tourisme.

Henri Valès, président des Bertranges, a fait front : « je n'arrive plus à joindre Sylvain Charlois. On a besoin de travailler ensemble. Il est très navrant que, par rapport à une suspicion, on arrête un projet de cette envergure. Il faut arrêter la paranoïa. Les élus sont des gens responsables, nous voulons tous protéger notre territoire ».

Les anti-éoliens étaient représentés par Charles Gondrand, président de l'AD Bertranges, qui n'avait qu'une question à la bouche : « que les élus, les maires s'engagent et refusent les éoliennes ».

Un travail à mener aussi sur les logements, les transports

La réunion s'est achevée sur ce moment de flottement. Cependant, ce dossier est loin d'être terminé. Initialement, les orientations (pour les six années à venir) du PCAET devaient être votées lors du prochain conseil communautaire du 4 juillet.

Mais, Henri Valès a préféré repousser ce vote en septembre. Le temps que les esprits se calment... Et que les élus planchent sur la lutte contre le changement climatique. Qui ne passe pas uniquement par les énergies renouvelables, mais aussi par l'isolation des logements, la mobilité... Encore du travail en perspective.

Laure Brunet

LA CHARITÉ-SUR-LOIRE ENVIRONNEMENT

A LIRE SUR LE JOURNAL DU CENTRE

Piscine - Aquabalt, nouvelle piscine de Nevers et son agglomération, se dévoile pour la première fois [en images]

Maladie rare - Isabelle, Charitoise de 46 ans, veut crever l'abcès sur la maladie de Verneuil, peu connue